

RÉSOLUTION N.º 499

CADRE STRATÉGIQUE DE L'IICA

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-neuvième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que le Comité exécutif à sa Vingt-huitième réunion ordinaire, par la résolution n° 482, a approuvé le rapport de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion;

Que ledit rapport contient le rapport de la Commission d'orientation et la proposition concernant la suite à donner à l'évaluation des compétences techniques de l'IICA;

Que la Commission d'orientation recommande dans son rapport que soient élaborés un cadre stratégique et un plan stratégique de l'IICA pour la période 2010-2020, dans le cadre d'une stratégie globale visant à faire en sorte que l'Institut se repositionne de manière à pouvoir faire face aux demandes de coopération technique des États membres et résoudre plusieurs problèmes structurels qui se sont accumulés;

Que le projet de cadre stratégique doit prendre en compte aussi bien les nouveaux facteurs et défis susceptibles de toucher l'agriculture et le milieu rural, le rôle des institutions et d'autres groupes d'acteurs clés dans les champs d'action émergents et à venir, que le rôle de l'Institut en tant qu'organisme intergouvernemental doté d'un mandat continental;

Qu'un avant-projet de cadre stratégique élaboré par la Commission d'orientation et l'IICA, avec le concours d'un consultant et du groupe d'experts, a été amplement débattu et analysé,

DÉCIDE :

1. De féliciter les membres de la Commission d'orientation et le personnel technique de l'IICA pour le travail réalisé dans l'élaboration du cadre stratégique 2010-2020 de l'IICA.

2. De demander à la Commission d'orientation et au Directeur général : a) d'apporter des modifications au projet de cadre stratégique afin d'incorporer les points de vue, les observations et les suggestions exprimés au sein du Comité; b) de soumettre ce projet revu et corrigé à la considération du Conseil interaméricain de l'agriculture pendant sa Quinzième réunion ordinaire.